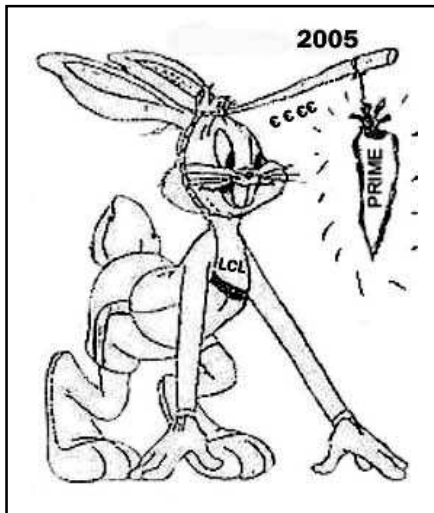


Paris le 25 avril 2006.

Nous n'avons vraiment pas les mêmes valeurs !

Pour mémoire, cette année, les résultats de LCL (604 millions d'Euros) sont en hausse de plus de **16%**. Dans le même temps, l'excellent accord d'intéressement SNB CFTC permet aux salariés de toucher en moyenne **11% de moins** que l'an passé soit en moyenne **2040 €**



Pour FO, c'est inacceptable. Les efforts fournis par les salariés de LCL méritent une plus juste récompense, l'intéressement/participation étant par définition le moyen d'associer les salariés aux bénéfices de l'entreprise.

Nous avons donc revendiqué un complément sous forme d'une mesure exceptionnelle :

- en écrivant à notre président C. DUVILLET dès le 10 mars,
- en interpellant la Direction en CCE le 13 avril 2006 et en quittant la séance en raison de la surdité persistante de la Direction.

Mais pour la Direction c'est l'an dernier que nous avons trop touché !

C'est pourquoi nous nous devons de compléter votre information en vous donnant quelques chiffres sur les montants distribués dans d'autres filiales du Groupe et ailleurs...

Vous pourrez constater que LCL reste le parent pauvre du Groupe Casa, loin des sommes distribuées cette année chez nos collègues :

Commençons par notre actionnaire : moyenne chez Casa : 7250 €

moyenne chez Sofinco: 11000 €

moyenne chez Prédica : 6500 €

moyenne chez Calyon : 6000 €

moyenne au C.A. Morbihan : 4650 €

moyenne au C.A. Nord Midi-Pyrénées : 5000 €

Cerise sur le gâteau pour l'ex-Président de Casa, Jean LAURENT, qui a perçu (dixit Le Monde du 24 avril) un salaire pour 2005 de 2 millions d'Euros soit une augmentation de 69%... **A vous de juger...**

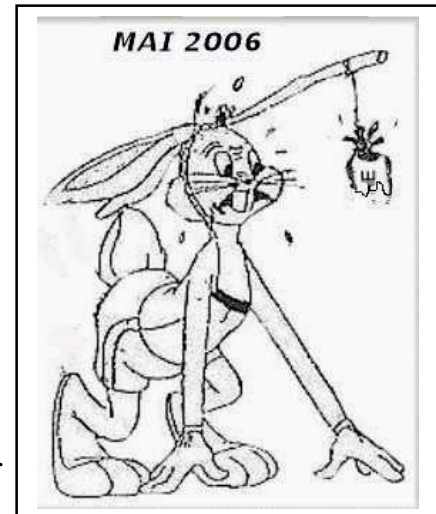
De plus, alors qu'à LCL on vous refuse une mesure exceptionnelle, une prime "Villepin" a été accordée chez Calyon (1000€), Casa(750€) et Prédica (450€).

Et à LCL pendant ce temps ... pour l'heure, c'est ZERO !

Pour FO et contrairement à d'autres... il est temps que les choses évoluent, les salariés de LCL ne doivent pas rester les oubliés de Casa, il y a urgence à rétablir la situation.

Pour FO une mesure exceptionnelle s'impose plus que jamais pour tous les salariés de LCL.

**REVENDIQUONS ENSEMBLE CETTE MESURE
EXCEPTIONNELLE...**



Salarié de LCL : NOM :

Prénom :

D.E. :

Me déclare prêt à *:Débrayer ½ Journée

Faire grève

Faire la grève du zèle

Faire la grève des remontées commerciales ou de production

Autre :

* Entourer la(les) réponse(s) concernée(s).

Merci de nous retourner ce coupon par FAX ou courrier à l'adresse suivante :

Délégation Nationale FO LCL ; 15 rue Feydeau 75002 Paris B.C. 315/45

Tel : 01.42.95.12.05. Fax: 01.42.95.10.75. e-mail : dsnfocl@wanadoo.fr

Tract N° 766